

Province de Québec  
Municipalité de Saint-Valère  
Lundi 8 janvier 2018

Procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil municipal, tenue lundi le 8 janvier 2018 à la salle municipale, de 20 h à 21 h 16.

Sont présents:   Madame       Valérie Fortier  
  
                          Messieurs    Denis Bergeron  
  Guy Dupuis  
  Marcel Larochelle  
  Yvon Martel  
  Éric Morissette

La séance est ouverte à 20 h par le maire, monsieur Marc Plante, qui est le président de l'assemblée. Monsieur Jocelyn Jutras, directeur général et secrétaire-trésorier, agit comme secrétaire de la réunion.

- 01-2018       Lecture et adoption de l'ordre du jour.  
Il est proposé par Éric Morissette et appuyé par Valérie Fortier que l'ordre du jour est adopté tel que lu.
- 02-2018       Adoption du procès-verbal du lundi 4 décembre 2017.  
Il est proposé par Marcel Larochelle et appuyé par Denis Bergeron que le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 4 décembre 2017 est accepté tel qu'il a été rédigé.
- 03-2018       Adoption du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire (budget 2018) du mercredi 13 décembre 2017.  
Il est proposé par Yvon Martel et appuyé par Guy Dupuis que le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire concernant le budget 2018 du 13 décembre 2017 est accepté tel qu'il a été rédigé.
- 04-2018       Les comptes.  
Il est proposé par Yvon Martel et appuyé par Denis Bergeron que les comptes sont acceptés pour paiement tel que présentés.  
  
Voir la liste des comptes fournisseurs annexée.
- 05-2018       Avis de motion pour le règlement numéro 355-2018 pour fixer le taux des taxes et des tarifs pour l'exercice financier 2018 et les conditions de perception.  
Le conseiller Guy Dupuis donne AVIS DE MOTION qu'à une séance subséquente tenue à un jour ultérieur, conformément à l'article 445 du *Code municipal du Québec*, sera présenté avec dispense de lecture pour adoption, le règlement numéro 355-2018 pour fixer le taux de taxes et des tarifs pour l'exercice financier 2018 et les conditions de leur perception.
- 06-2018       Autorisation démarche d'implantation d'un projet «Loisirs collectif» entre Saint-Valère et Maddington Falls.

**CONSIDÉRANT** l'état de précarité de la ressource bénévole observé et ressenti dans les différents milieux municipaux ;

**CONSIDÉRANT** la volonté des municipalités et de leurs élus municipaux à vouloir revitaliser le loisir comme stratégie de mobilisation et de développement local ;

**CONSIDÉRANT** la nécessité de créer des masses critiques de participants-contribuables qui permettront d'améliorer, consolider et diversifier l'offre de loisir publique dans un esprit de complémentarité local et intermunicipal ;

- 06-2018 Autorisation démarche d'implantation d'un projet «Loisirs collectif» entre Saint-Valère et Maddington Falls. (suite)
- CONSIDÉRANT** qu'un **comité de travail** devra être formé pour établir les premiers jalons d'une possible initiative de Loisirs collectif entre Municipalité de Saint-Valère et Maddington Falls;
- CONSIDÉRANT** la présence d'un fonds spécial et d'un programme d'aide au MAMOT disponible pour encourager ce genre d'initiative concertée dans les communautés.
- EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Éric Morissette et appuyé par Guy Dupuis que le conseil municipal de Saint-Valère s'engage à réserver les fonds nécessaires, pour l'année 2018 ainsi qu'au budget municipal 2019, afin d'assurer le démarrage, le développement et la continuité d'un projet de « Loisirs collectifs » à conserver entre les municipalités de Saint-Valère et Maddington Falls.
- 07-2018 Autorisation signature protocole d'entente collectif de loisir.
- Il est proposé par Marcel Larochelle et appuyé par Éric Morissette que le conseil autorise le maire Monsieur Marc Plante et le directeur général et secrétaire-trésorier monsieur Jocelyn Jutras à signer le protocole d'entente intermunicipale relatif à la gestion des " Loisirs Collectifs " avec Maddington Falls et la municipalité.
- 08-2018 Autorisation dépenses bâtiments multifonctionnels.
- Il est proposé par Éric Morissette et appuyé par Valérie Fortier que le conseil autorise les dépenses jusqu'à un maximum de 6 000 \$ pour l'aménagement du bâtiment multifonctionnel (43, rue Desjardins Nord) et la FADOCQ a obtenu un montant de 5 000 \$ pour équiper la section ainée. Le montant de 6 000 \$ sera pris à même le règlement d'emprunt.
- 09-2018 Autorisation signature contrat entretien patinoire.
- Il est proposé par Marcel Larochelle et appuyé par Denis Bergeron que le conseil autorise la signature du contrat d'entretien et de la surveillance de la patinoire pour la saison hivernale 2017-2018 entre la municipalité et monsieur Christian Hélie pour un montant de 4 200 \$.
- 10-2018 Renouvellement de la cotisation de l'ADMQ 2018.
- Il est proposé par Yvon Martel et appuyé par Guy Dupuis que le conseil autorise le paiement à l'ADMQ de la cotisation ainsi que l'assurance responsabilité professionnelle pour l'année 2018 du directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Jocelyn Jutras, au montant de 798,00 \$ plus les taxes.
- 11-2018 Achat défibrillateurs centre administratif.
- Il est proposé par Yvon Martel et appuyé par Guy Dupuis que le conseil autorise l'achat deux défibrillateurs au montant de 2 848,50 \$ qui seront installés un au centre administratif (2, rue du Parc) et l'autre bâtiment multifonctionnel (43, rue Desjardins Nord). Une vérification de compatibilité sera faite avec les appareils qu'utilisent les services paramédicaux d'ambulanciers d'Urgence Bois-Francis inc. afin qu'ils soient compatibles avec leurs équipements.
- 12-2018 Paiement de la quote-part 2018 de la Régie Intermunicipale de Sécurité Incendie de Bulstrode.
- Il est proposé par Denis Bergeron et appuyé par Yvon Martel que le conseil accepte le paiement de la quote-part 2018 de la Régie Intermunicipale de Sécurité Incendie de Bulstrode au montant de 85 373,40, \$ payable en quatre versements égaux de 21 343,35 \$, soit les 15 février 2018, 16 avril 2018, 16 juillet et 15 octobre de l'année 2018.

- 13-2018 Résolution pour le taux d'intérêt sur les comptes passés dus pour l'année 2018.  
Il est proposé par Denis Bergeron et appuyé par Marcel Larochelle que les comptes impayés pour l'année 2018 porteront intérêt au taux annuel de 10 % plus une pénalité qui est égale à 0,5 % du montant principal impayé par mois complet de retard et ce, jusqu'à concurrence de 5 % par année pour les droits de mutation de la MRC.
- 14-2018 Paiement de la quote-part 2018 de la MRC d'Arthabaska.  
Il est proposé par Guy Dupuis et appuyé par Yvon Martel que le conseil autorise le paiement de la quote-part de la MRC d'Arthabaska au montant de 143 837 \$ payable en 5 versements de la façon suivante: 1<sup>er</sup> versement de 42 129 \$ le 1<sup>er</sup> février, 2<sup>e</sup> versement de 11 634 \$ le 1<sup>er</sup> avril, 3<sup>e</sup> versement de 42 129 \$ le 1<sup>er</sup> mai, 4<sup>e</sup> versement de 42 129 \$ le 1<sup>er</sup> août et le 5<sup>e</sup> versement de 5 8717 \$ le 1<sup>er</sup> octobre 2018.
- 15-2018 Paiement SPAA pour l'année 2018.  
Il est proposé par Denis Bergeron et appuyé par Marcel Larochelle que le conseil autorise le paiement de la contribution 2018 suite au renouvellement de l'entente 2018 avec la Société de protection des animaux d'Arthabaska au montant de 2 532 \$ payable en deux versements égaux, soit le premier effectué immédiatement et le deuxième le 1<sup>er</sup> juillet 2018.
- 16-2018 Paiement budget Rouli-Bus pour l'année 2018.  
Il est proposé par Marcel Larochelle et appuyé par Yvon Martel que le conseil autorise le paiement de la contribution 2018 au budget de Rouli-Bus au montant de 3 780 \$.
- 17-2018 Demande programme d'emploi d'été 2018.  
Il est proposé par Denis Bergeron et appuyé par Éric Morissette que le conseil autorise le directeur général et secrétaire-trésorier monsieur Jocelyn Jutras à faire la demande de subvention au programme d'emploi d'été 2018 et autorise à signer toute les documents pertinents au dépôt de ladite demande.
- 18-2018 Demande de Ferme Valayre pour le nettoyage du cour d'eau Proulx.  
  
**ATTENDU QUE** la Ferme Valayre Inc. représenté par monsieur Louis Hébert a déposé une demande de nettoyage de cours d'eau Proulx, le 8 janvier 2018;  
  
**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Valérie Fortier et appuyé par Denis Bergeron que le conseil accepte le dépôt de la demande de nettoyage du cours Proulx, sur les lots 5 180 447 à 5 180 449, fait par la Ferme Valayre Inc. et que les propriétaires assument les travaux de nettoyage.
- 19-2018 Offre de services de la Ville de Victoriaville pour les loisirs et le communautaire d'intermunicipalisation.  
  
**ATTENDU QUE** La Ville de Victoriaville a déposé une offre de services pour le renouvellement de l'intermunicipalisation du loisir et à la culture pour une période de 5 ans;  
  
**ATTENDU QUE** l'offre était de 48 883 \$ pour l'année 2018, c'est une augmentation de presque 50 % avec l'an passé. Les 4 autres années seront indexées annuellement à 2,5 %;

19-2018

Offre de services de la Ville de Victoriaville pour les loisirs et le communautaire d'intermunicipalisation. (suite)

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Denis Bergeron et appuyé par Marcel Larochelle que le conseil n'adhère pas au service intermunicipalisation du loisir et à la culture de Victoriaville selon l'offre de services faite par la ville, mais se réserve le droit pour les prochaines années de réétudier le dossier afin de renégocier avec la Ville de Victoriaville.

Je, soussigné, certifie par les présentes qu'il y a des crédits disponibles pour payer les dépenses autorisées par les résolutions suivantes:

04-2018, 06-2018, 07-2018, 08-2018, 09-2018, 10-2018, 11-2018, 12-2018, 14-2018, 15-2018, 16-2018, 17-2018, 18-2018.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 9<sup>e</sup> jour du mois de janvier deux mil dix-huit.

Le directeur général  
et secrétaire-trésorier,

Jocelyn Jutras

20-2018

Clôture de la séance.

Il est proposé à 21 h 16 par Marcel Larochelle que la séance est levée.

Le maire a pris connaissance de toutes les résolutions qui précèdent et est en accord. En conséquence, il n'exercera pas son droit de veto.

\_\_\_\_\_  
Marc Plante  
Maire

\_\_\_\_\_  
Marc Plante  
Maire

\_\_\_\_\_  
Jocelyn Jutras,  
Directeur général et secrétaire-trésorier